Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502859-20251211-2025_080-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2025/080

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MAHÉ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Daniel MAHÉ, Mme Catherine DUTHU, M. Gérard BAUDU, M. Cyrille BOUREL, M. Hervé JARNOT, M. Hervé BLOUIN, M. Benoît DALLÉRAC, Mme Héléna FRANGEUL, Mme Morgane MAHÉ, M. Vincent YVOIR

Excusées : Mme Valérie LUC, Mme Nathalie DELACOUR

Absente : Mme Aline HERVÉ

Procuration : Mme Géraldine YVOIR a donné procuration à M. Vincent YVOIR

Date de convocation : le 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : M. Cyrille BOUREL

Objet :
Rénovation énergétique et sécurisation de la mairie : choix des entreprises et demande de subvention Fonds de Concours

M. le Maire fait part qu'il convient d'établir le plan de financement du projet de réaménagement de la mairie par la rénovation énergétique et sa sécurisation à joindre à la demande de subvention Fonds de Concours auprès de Redon Agglomération et soumet ce plan de financement des travaux de la façon suivante :

RENOVATION ENERGETIQUE ET SECURISATION DE LA MAIRIE					
Dépenses HT			**Recettes**		
Couverture Alain DEBRAY Sixt/Aff	9 494.00 €	39.32 %	ETAT DETR 2025	7 244.47 €	30.00 %
Menuiseries extérieures FEVRIER Bâtiment Renac	5 087.02 €	21.06 %	Fonds de concours 2025	8 467.23 €	35.06 %
Isolation Bodiguel-Gauvin Menuiserie Saint-Ganton	9 567.20 €	39.62 %	Autofinancement	8 436.52 €	34.94 %
TOTAL	24 148.22 €	100.00 %	TOTAL	24 148.22 €	100.00 %

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

- adopte l'opération ci-dessus énoncée et le plan de financement prévisionnel ainsi défini,
- charge M. le Maire de solliciter l'aide de Redon Agglomération au titre des Fonds de Concours 2025 pour cette opération (reliquat de l'enveloppe 2025),
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération notamment les devis des entreprises à intervenir.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel MAHÉ

MAIRIE de SAINT-JUST (I.-et-V.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr